|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ­  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |
| --- |
| ­ |
| **La liberté d’informer attaquée****¬ ¬ ¬** **¬ Un journaliste de Reporterre est poursuivi pour avoir fait son métier : informer sur une action militante. Cette procédure menace tous les reporters. Médias et syndicats de journalistes se mobilisent contre cette atteinte à la liberté d’informer. ¬** **Si vous voulez soutenir la liberté d’informer et signer cette tribune,** [**rendez-vous ici**](https://r.mail.reporterre.net/mk/cl/f/-vua8PHPSwNoU6uTWQOtFsg8OCDszINSebQ-IMkli0uAsVgE2BPD2msLBwD2uZKSryD0U5JF5XRumao-KxTKZcNgBTb9Z3oKdfKa8SPkJetSnQAF_9pS0usFSCOqt_lJiMyXoVGVnVTe4sYLgbIxBTwuBGvk2W_mXdcoZ-m6m5jHjP3H8p7ASEYHllL2vuoXEwIXjcVolmHeBTwGuKYukQy3M_k1xecY2RFIlQbzMvJ6I_Fz4boQ9w)**.**Le 10 novembre 2021, Grégoire Souchay, journaliste pigiste à *Reporterre*, le média de l’écologie, réalisait un reportage sur une action des *« Faucheurs volontaires »*. Ceux-ci, dans la foulée des actions qu’ils mènent depuis 2003, pénétraient à Calmont (Aveyron), dans les entrepôts de la firme semencière RAGT, pour y rechercher des semences génétiquement modifiées. Le journaliste suivait les activistes, racontait leur action, les photographiait. [Dans son article](https://r.mail.reporterre.net/mk/cl/f/a3gPSrOBSl5_0ymElx4vQmIKbh68dITj7yB4MyQHWW2m6RuM7imwP2d_2iOqjXsiAnS4XCwfZ03UP417AkoMSy4o4eYqJEOb6vF_sHP4zVPYnUNfGdB0-X6gJFUL0NCfOD69KSD2vpYfOQ2txpbQrmWslnYo6OcGjZQM6XoWfj0EcEeFvBVUwAwFTVr0LSxKqFLHSHYLaOqfKBc6blcWDT4atXqrg_vwE7UWlaoEijZP53inzgDwAo0djqRjx1IXxG_J3AdM9qWDJiCq), [publié le 12 novembre](https://r.mail.reporterre.net/mk/cl/f/OQybwiobSZn9keCzQXqvLEO8UAdYMBptQsOT8pJu5uAq-EuSICjK_QU6rknD6hbvE2yt4SmW8wslxG9Gd9IBOOibS1OkAsIlonEQpPxB9hFWHG0KaHIssTos6pJ3OkMayWv0a8D14FsZEbiqBXshO-WfGzyqLb4ilMaahA8ZX6V82Lsn1wwT98HBSv0blp198wVOXcE-ldlXVaH4NABJJpev3RKxmV0paIPFBNOF5yvjCAPZiV_1b1ym3Tmc2_VFupPhfKdF6SuHEATD) suivant, il citait aussi la réaction de l’entreprise RAGT et contextualisait l’événement, rappelant que le Conseil d’État a enjoint au gouvernement français de se mettre en règle avec la loi européenne sur les OGM obtenus par mutagenèse. Pourtant, le journaliste de *Reporterre* est poursuivi par la justice, au même titre que les Faucheurs, comme s’il était l’un d’entre eux. Il sera jugé à Rodez (Aveyron). Il aurait, selon la gendarmerie, *« frauduleusement soustrait des sacs contenant des semences de colza »* et *« volontairement dégradé ou détérioré plusieurs sacs de semence »*. Ces accusations sont totalement infondées. Le journaliste n’a fait que son travail d’observation et de témoignage. Et bien qu’il ait présenté sa carte de presse aux autorités, celles-ci n’en ont pas tenu compte, faisant comme s’il était un activiste parmi les autres. Nous récusons totalement l’accusation. Si nous acceptions que ce journaliste soit condamné, ce ne serait pas seulement *Reporterre* qui serait atteint, mais tous les journalistes. La jurisprudence sur ce type de cas reste rare. Le risque est clair : tous les journalistes qui couvriraient des actions de militants écologistes, syndicalistes, ou autres, pourraient être accusés des délits commis par ces militants. Il y a donc bien là un enjeu crucial de la liberté d’informer et d’être informé. *Reporterre* est un site d’information sur l’écologie, libre d’accès, sans abonnement, sans publicité, sans actionnaire. Il emploie quinze journalistes en CDI et est lu chaque mois par plus de 1,5 million de visiteurs uniques. C’est la troisième fois qu’un journaliste de ce site d’information est poursuivi. [En juin 2020](https://r.mail.reporterre.net/mk/cl/f/NVf9Kz-awf3X2ZY2hQWqjg_cYpwEDask-FFhex5eb1rjinpYYfsN2M3VEwIliieYe7v5ZJBZ7k3FxJ3r5gBlRw17vFdkIvzBFFPIIXswZrAi4X1m8QaT3ijtscBx71yWkNADmdjpYf2Kl0f0WB03849cR2lNTK0hQVnx8ASL16KvT6FGVd9B0Q5dPsYwcZBNFwftF5s-6OhxJyfA09lsu2hA5uOudYHWtHhV90O338oUr0iJQbVotytdbDXmdKGwosblQ_Bh-EY0huXwAfl4ULV9KFtPZ83xrl6850jqI1JoUYHiXg), Alexandre-Reza Kokabi avait passé une dizaine d’heures en garde à vue pour avoir [suivi des manifestants ayant pénétré sur la piste de l’aéroport d’Orly](https://r.mail.reporterre.net/mk/cl/f/DHMrAXe5rlVXl78iHeXXYWLnKe4amRxV_xH3RVenqcFr0dmX-zygh3n-I47XDAp2AKtRvu6R0Di_YJjHItd_43m7JtTbZpkESk5qsuQgJm6qcl0MTOhsc8A8s4gzmzoCmoWrjc69laZrv1713sI_BUdud7klhd2WAOYwCfAENkvaqNQhkuMSjSdw8_bAOspbWjzZCyPLr8dlGEodFVKKALI4YI34qGia2ld2J3trQPN0fbdv-He55uNbE6fhpBsVyyNhQTZcZSCwSQymoHt4tjT0f7Omfzp2tYG-e1t0). En octobre 2020, Justine Guitton-Boussion et Mannone Cadoret ont été verbalisés alors qu[’ils couvraient une action d’écologistes à l’aéroport de Roissy](https://r.mail.reporterre.net/mk/cl/f/gTbwoGJPOWshBrzFiXanEJMJj-Kv7UZmui2-UAggTxPTXTIfos0E2ZUE9wVaQ1-nKyzvEFP03Er7LRLkMKTcE9xuU9bsE_5cu5ACOlx2L7t1nQuhkgyY1V9k8Jkkneif9IjswhWy1ZO19xUfXWxmNkZhdgQE_n-IvCIfA9SEWTecyFZCZMCCuI6teTddJ-5zfUr7S0wWD_QZha6y4s4ZeaiqHZJyT3VG5fAkpBvFiSRtytCbrq3LYy1D3ShwcX7J-70hYD2gdvtG-WiyfVLBAgTytwM). *Reporterre* récuse ces atteintes à la liberté d’informer et d’être informé, et poursuit les procédures juridiques adéquates pour faire reconnaître le droit d’informer. La liberté du travail d’informer est vitale pour la démocratie. Nous, soussignés, organisations syndicales de journalistes, sociétés de journalistes, collectifs et associations de journalistes, et citoyennes et citoyens, apportons notre soutien à *Reporterre* qui contribue à éclairer le citoyen sur l’actualité de l'écologie, et condamnons le fait que des forces de police ou des magistrats s’en prennent à des journalistes qui effectuent leur mission d’informer. |
| ­ |

 |
|

|  |
| --- |
| ­ |
|

|  |  |
| --- | --- |
|

|  |
| --- |
| ­ |

 |

 |
| ­ |

 |
|

|  |
| --- |
| ­ |
| **Premiers signataires :*** Collectif Stop Bolloré
* Informer n’est pas un délit
* JNE (Journalistes écrivains pour la nature et l’écologie)
* *Le Média*
* *Médiacités*
* *Street Press*
* Profession : Pigiste
* RSF (Reporters sans frontières)
* Société des journalistes de *Mediapart*
* Société des journalistes de *L’Humanité*
* Société des journalistes de *60 millions de consommateurs*
* Société des journalistes et du personnel de *Libération* (SJPL)
* SNJ (Syndicat national des journalistes)
* SNJ-CGT
* Thomas Baïetto, journaliste à *Franceinfo*
* Laurie Debove, rédactrice en chef de *La Relève et la peste*
* Loup Espargilière, fondateur de *Vert*
* Didier Harpagès, ex-professeur de sciences économiques et sociales, journaliste
* Béatrice Héraud, journaliste
* Julien Le Bot, journaliste
* Anne-Sophie Novel, journaliste
* Cemil Şanlı, journaliste indépendant

 Et plus de 400 signatures de lectrices et lecteurs.  |
| ­ |

 |

 |